

Répartition au hasard des sujets d'un essai clinique entre le groupe expérimental et le groupe témoin à l'aide de mécanismes comme une table de nombres aléatoires<sup>3</sup>

ou un tirage de nombres aléatoires par ordinateur.

**Remarque :** Ce type de répartition réduit les risques de **biais** dans l'affectation des sujets parce qu'il tend à neutraliser les facteurs pronostiques connus et inconnus en les dispersant également entre le groupe expérimental et le groupe témoin. La randomisation constitue une condition de base à la validité de nombreux tests statistiques. L'affectation systématique non aléatoire, aussi appelée quasi-randomisation, qui répartit les sujets en fonction d'éléments comme le jour de la semaine, le nom, la date de naissance, etc., n'est pas équivalente à la randomisation et peut entraîner des biais importants.

(Notion connexe : [insu](#))

**Syn. :** randomisation<sup>15</sup>

<sup>3</sup>,

(n.f.), allocation aléatoire<sup>15</sup>

(n.f.), allocation au hasard<sup>15</sup>

(n.f.).